

Site PRO 2019/2020

Lors de leur tournée estivale 2019, les membres du jury départemental ont établi le palmarès départemental des Villes et Villages Fleuris des Ardennes. Les membres du jury accompagnés de conseillers départementaux ont sillonné le département des Ardennes et ont de nouveau eu l'occasion d'apprécier la qualité et la diversité des aménagements paysagers et floraux des communes ardennaises.

A ce jour, le département des Ardennes compte 123 communes labellisées entre 1 et 4 fleurs :

54 communes – 1 fleur ; 37 communes – 2 fleurs ; 30 communes – 3 fleurs

2 communes – 4 fleurs.

LES DELIBERATIONS DU JURY REGIONAL DU 5 SEPTEMBRE 2019

La commune de SEVIGNY LA FORET obtient sa 1^{ère} fleur et vient ainsi agrandir la « famille » des Villes et Villages Fleuris des Ardennes.

ARREUX obtient une 2^{ème} fleur et CHARLEVILLE MEZIERES sa 3^{ème} fleur.

Les prix spéciaux régionaux 2019

Le jury régional a attribué les prix suivants :

LA NEUVILLE AUX JOUTES obtient le coup de cœur du jury.

GESPUNSART reçoit le Prix spécial « Innovation et créativité ».

HARCY et SIGNY L'ABBAYE, le prix spécial du jardinier.

CHOOZ, le prix spécial de l'arbre.

BOGNY SUR MEUSE, le prix spécial de l'action pédagogique.

HAM SUR MEUSE, le prix spécial de la mise en valeur de l'environnement.

GIVET, le prix spécial de l'éducation citoyenne.

LECTURE DU PALMARES DEPARTEMENTAL 2019

Communes labellisées 1^{ère} fleur

SEVIGNY LA FORET

Communes proposées à une 1^{ère} fleur

AVANCON

COUCY

Encouragements

MONTCHEUTIN

Coup de cœur du jury

CHATEAU PORCIEN

HAUTEVILLE

MARCQ

PUISEUX

SAULT SAINT REMY

Pour une progression

• Vers une 2^{ème} fleur :

ASFELD

JANDUN

ST LOUP CHAMPAGNE

ST MOREL

ST GERMAINMONT

VANDY

• Vers une 3^{ème} fleur :

VOUZIERES

• Prix spéciaux départementaux Prix du jardinier :

M. Freddy DECQ, commune de REMAUCOURT

• Prix des 60 ans du Label :

M. MARTINET, habitant de RILLY SUR AISNE

La remise des prix départementale du label « Villes et Villages fleuris », qui s'est tenue le samedi 9 novembre 2019 à FLIZE, a réuni 118 personnes représentant 48 communes du territoire.

Les communes primées ont reçu un bon d'achat chez le professionnel horticole de leur choix. Les communes labellisées présentes, un sac de bulbes à replanter. A l'occasion des 60 ans du label (1959-2019), un prix spécial a également été décerné.